

[COMPTE-RENDU] ART ET DÉMOCRATIE, CULTURE ET COHÉSION SOCIALE

PAR SYLVIA BOTELLA

LES 14 ET 15 JUIN 2012, LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES/LATITUDES CONTEMPORAINES POURSUIVENT LEURS RÉFLEXIONS DIALOGUÉES ET PERMETTENT DE MIEUX COMPRENDRE LES ARTICULATIONS ENTRE ART, DÉMOCRATIE, CULTURE ET COHÉSION SOCIALE. IMMERSIONS.

Intervenants: Joëlle Zask, *Philosophe/Université Aix-Marseille* - Jean-Paul Fourmentraux, *Philosophe /Université de Lille 3* - Christian Ruby, *Philosophe* - Claire Hannecart, *Clersé/CNRS, chargée d'études à l'ARA* - Stéphane Gornigowski, *La Générale d'Imaginaire* - Thierry Thieû Niang, *Chorégraphe* - Agnès Tricoire, *Avocate au Barreau de Paris/Députée de l'Observatoire de la Liberté de la Création/ LDH* - Bas Heijne, *Journaliste/La Haye* - György Szabó, *Directeur du Trafó/Budapest* - Zakia Hamda, *Productrice de cinéma/Tunis* - Marta Oliveres, *Directrice de production/Barcelone* - Pascal Brunet, *Directeur de Relais Culture Europe* - Jean-Gabriel Carasso, *Auteur*.

C'est étrange comme, par temps désenchanté, par temps de métamorphose, des mots peuvent resurgir quand on s'y attend le moins; des mots que l'on n'osait pas trop employer ou associer car jugés trop galvaudés ou désuets, par manque d'audace ou d'intérêt: « Art », « Démocratie », « Culture », « Cohésion sociale ». Et combien il apparaît important aujourd'hui de réaffirmer qu'il n'est pas possible de les voir les uns sans les autres. « *La Culture a besoin de Démocratie pour s'exprimer librement. Et la Démocratie ne saurait exister sans Culture. « Art et Démocratie » et « Culture et Cohésion sociale » sont au cœur de la question de la liberté de créer, de la liberté d'expression.* », insiste Catherine Cullen, adjointe au Maire de Lille Martine Aubry et déléguée à la culture, qui ne manque pas aussi de soulever le danger de l'instrumentalisation de la culture au profit du social. Quand « *l'institution veut faire des œuvres des instruments mis à la disposition d'une animation urbaine, d'un marché, voire d'une perspective militante (une cause nationale)* », explique Christian Ruby¹. *Elle les mue en faire valoir, en particulier par la réduction de l'œuvre à un code... désormais placé dans la rue.* »

Tout est affaire de connaissance. Comme le suggère François Frimat, président de Latitudes Contemporaines, il est temps de dépasser les lieux communs, de lutter contre nos réflexions abrégées en remettant en cause les antinomies et paradoxes qui existent entre l'Art et la Démocratie. Les Rencontres professionnelles Latitudes Contemporaines nous y invitent en dépassant les oppositions binaires et en faisant dialoguer deux positions: « *entre Culture comme pratique dérivée d'une logique artistique, libre et créative, et dialogue et cohésion sociale en tant que condition de l'émergence d'une conscience démocratique* ». Les débats d'idées, les témoignages riches et fouillés au cours de ces deux journées veulent nous faire prendre toute la mesure de la métamorphose de notre temps car pour autant qu'elle favorise les destructions et régressions, elle peut aussi favoriser les solutions et l'imagination. « *Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve.* », dit Friedrich Hölderlin. Ils nous interpellent aussi autrement en faisant rentrer dans chaque récit un éclairage latéral réflexif, dynamique qu'on ne soupçonnait pas d'emblée et

« *dégageant autant de discours que d'agencements possibles entre les différentes notions* », précise Christian Ruby. Des décadrages, recadrages qui promettent un raz-de-marée de questions et qui nous étonnent même. Comment nos sociétés démocratiques peuvent-elles oublier que l'Art à la lumière de la Démocratie est une pratique constitutive de la vie démocratique et combien l'Art est moins une fin en soi – une production d'objets reconnus comme officiellement artistiques – qu'une nécessité vitale? « *L'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art* », affirmait Robert Filliou.

Pourtant, l'Art a été évincé de la vie ordinaire. Il est séparé de nous. « *Dans son livre L'Art primitif², l'anthropologue américain Franz Boas écrit: « Aussi divers que soient les idéaux du beau, le plaisir que procure la beauté est dans l'ensemble partout du même ordre », rappelle Joëlle Zask³. Les anthropologues remarquent que lorsque l'art fait partie de la vie, les sociétés sont plus harmonieuses; il n'existe pas de séparation entre « la haute culture » et « la basse culture ». Aujourd'hui, le chassé-croisé existant entre les individus dits « cultivés » et ceux mis à l'écart de la production des ressources culturelles et de leur partage, crée une distance abominable et inhumaine dont beaucoup d'artistes se rendent complices. Des positions évoquant singulièrement celles de « colonisateurs culturels » qui pensent qu'on va donner de l'art à « des sauvages », à des personnes qui en seraient apparemment privées. Alors qu'il existe des créations dans des lieux qui ne sont pas authentifiés comme des pourvoyeurs d'art. Certaines formes reconduisent le hiatus, d'autres le comblent. » Certes, nous ne réaliserons jamais l'harmonie absolue. Mais le retrait n'est plus possible aujourd'hui. Le temps de s'interroger conjointement, le temps d'agir est venu. L'état d'urgence est déclaré. « *Lorsqu'en 2011, j'ai proposé à l'équipe de réfléchir sur les thèmes « Art et Démocratie ». « Culture et Cohésion sociale », remarque Maria-Carmela Mini, directrice des Latitudes Contemporaines, je ne pensais pas qu'un an après, les questions soulevées seraient aussi urgentes. J'ai eu une intuition, j'aurais préféré qu'elle ne soit pas aussi grave.* » Faire corps, faire front pour rendre à la création son urgence, son intensité et immédiateté.*

SYLVIA BOTELLA est rédactrice en chef de la revue *Scènes/La Bellone* - Maison du Spectacle (BE) et collaboratrice de la revue *Mouvement* (FR).

¹ Christian Ruby est docteur en philosophie et enseignant depuis 1975. Il a notamment publié *L'Archipel des spectateurs*, Nessy, 2012; *L'Interruption*, Jacques Rancière et la politique, Paris, La Fabrique, 2009; *L'État esthétique. Essai sur l'instrumentalisation de la culture et des arts*, Paris, Castels, 2008 (2^e éd.); *Devenir contemporain? La couleur du temps au prisme de l'art*, Paris, Éditions Le Félin, 2007; *L'Âge du public et du spectateur, Essai sur les dispositions esthétiques et politiques du public moderne*, Bruxelles, La Lettre volée, 2006; *Schiller ou l'esthétique culturelle. Apostille aux Nouvelles lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, Bruxelles, La Lettre volée, 2006; *Nouvelles Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, Bruxelles, La Lettre volée, 2005

² Franz Boas, *Primitive Art* (1927), présentation de Marie Mauzé. Traduit de l'anglais par C. Fraize et M. Benguigui Paris, Adam, Biro, 2003, p.31.

♦♦♦

ART ET DÉMOCRATIE : DIALOGUES

3 Joëlle Zask est professeur de philosophie à l'Université de Provence. Elle est l'auteur de plusieurs essais : *Participer – Essai sur les formes démocratiques de la participation* aux Éditions Le Bord de l'eau (2011), *L'Opinion publique et son double – Livre 1, L'Opinion sondée* chez L'Harmattan (2000), et *L'opinion publique et son double – Livre 2, John Dewey, philosophe du public* chez L'Harmattan (2000).

4 Joëlle Zask, *Art et Démocratie – Peuple de l'Art*, Paris, Puf, coll. « Interventions philosophiques », 2003.

5 Joëlle Zask utilise sciemment ce mot pour éviter les pièges du terme « appropriation ».

6 Selon Ralph Waldo Emerson.

7 Selon Alexis de Tocqueville.

8 Joëlle Zask, *Participer – Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Éditions Le Bord de l'eau, 2011.

9 Jean-Paul Fourmentraux, *Les nouveaux commanditaires, l'œuvre commune – Affaire d'art et de citoyen*.

10 Jean-Paul Fourmentraux est sociologue, maître de conférences à l'Université de Lille 3 – UFR Arts et Culture, Laboratoire Geriico – et chercheur associé à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS Paris) au Centre d'Études Sociologiques et Politiques Raymond Aron. Il mène aujourd'hui des recherches comparatives sur les interfaces entre création artistique, recherche technologique et innovation sociale.

L'Art est souvent considéré comme élitiste, individualiste, émanant d'une initiative créatrice individuelle ou d'un collectif restreint et la démocratie comme un régime politique où les particularités affirment l'idée du collectif, d'une mise en commun pouvant tendre vers le moyen et la médiocrité. Dans son ouvrage *Art et Démocratie*⁴, Joëlle Zask remet en cause l'antinomie Art/Démocratie, la rupture entre l'art et le public. « *En Démocratie, chacun vote car en Droit chaque vote compte pour un. « Démocratiser », ce n'est pas niveler, ni se conformer mais libérer (...) Il existe des œuvres qui fournissent des expériences qui sont fondamentales à la Démocratie à savoir la libération et l'individualisation de l'artiste comme du spectateur. L'œuvre d'art est pensée comme une proposition ouverte qui sollicite la participation et s'offre à une pluralité d'usages⁵. Faire une œuvre partageable par tous. Ainsi il n'y a pas de meilleurs citoyens que les artistes. De même qu'il n'y a pas d'activités plus emblématiques d'une conduite démocratique que des pratiques artistiques.* »

La philosophe se réfère au penseur politique Alexis de Tocqueville qui avait mis en garde contre les dangers de l'individualisme, de l'uniformisation. Les individus, à cause de la compétition et de la volonté d'égalité, s'enferment de plus en plus sur eux-mêmes. En découle la fin de la démocratie perdant l'habitude de s'associer et de gouverner leurs petites affaires. « *La dissociation qui est liée à l'isolement en soi, à l'incapacité de sortir de la « prison de la conscience⁶ », crée une uniformisation fantastique des modes de vie et donc un amenuisement de la personnalité à ce qu'il y a de « plus générique en l'homme⁷. Faute de relations avec le monde extérieur et autrui, de discussions et de mise à l'épreuve de nos propres opinions, nos idées deviennent celles de tout le monde (...) et nous revendiquons tous la même chose. Et c'est ça, l'ironie de notre époque. Le repli subjectiviste nous place dans le risque de devenir un individu générique complètement interchangeable par rapport à la fonction sociale qu'on a, au discours qu'on tient ou à l'œuvre qu'on crée. Il y a beaucoup d'uniformité en art.* »

Au delà de la qualité démocratique, quand il y a une notion de partage, comment peut-on s'assurer en général de la qualité de participation ? Dans *Participer – Essai sur les formes démocratiques de la participation*⁸, Joëlle Zask analyse comment la démocratie s'incarne socialement, politiquement et culturellement dans la participation conçue comme la combinaison entre « prendre part », « contribuer » et « bénéficier ». Elle soutient la thèse selon laquelle l'étude des conditions de participation revient à s'interroger sur la production sociale des conditions d'individuation. La combinaison de ces trois temps de la participation assure aux individus de réactiver leur individualité alors que leur séparation est source d'injustice. En matière artistique et culturelle, beaucoup de dispositifs participatifs renvoient pourtant à une expérience de participation illusoire qui dessaisit les participants de toute influence sur la forme et les règles applicables.

Mais alors comment être soi parmi d'autres ? Comment être soi dans le respect des autres ? Dans son ouvrage *Les nouveaux commanditaires, l'œuvre commune – Affaire d'art et de citoyen*⁹, Jean-Paul Fourmentraux¹⁰ s'intéresse précisément « aux œuvres

à faire » et aux métamorphoses du travail de création impulsées par un dispositif original de soutien et de médiation artistique : l'action des « Nouveaux Commanditaires » conçue par l'artiste François Hers et mise en œuvre par la Fondation de France depuis 1991. Où ni l'œuvre, ni le commun, affaires d'art et de citoyens, ne sont déjà là ; ils doivent être instaurés. Or cette instauration d'une œuvre commune est jalonnée d'une série d'intrigues, de controverses et de négociations dynamiques entre artistes, médiateurs et citoyens commanditaires. Le sociologue propose de reconsidérer la valeur d'usage de l'Art. Le programme d'action des « Nouveaux Commanditaires » invite des citoyens confrontés à un problème de société ou de développement du territoire à prendre l'initiative d'une commande à des artistes contemporains. Son originalité repose sur une relation nouvelle entre quatre acteurs : les citoyens commanditaires, le médiateur culturel de la Fondation de France et l'artiste rejoints dans la phase de production de l'œuvre par des partenaires privés et publics. L'Art n'est plus hors du commun. « *La démocratie est le régime politique qui veille aux conditions grâce auxquelles le plus grand nombre aura accès à la réalisation de soi*, explique Jean-Paul Fourmentraux. *L'œuvre devient un facteur qui solidarise la réalisation de soi et l'enrichissement de la vie commune. Et dans ce contexte, le travail de médiation culturelle change, ce n'est plus la transmission d'une œuvre qui existe. Non. C'est la co-construction d'une œuvre commune qui permet à l'artiste une expression singulière et à une communauté de s'enrichir.* » *Chacun participe grâce à la place qu'on lui reconnaît*, complète Joëlle Zask. *C'est l'engagement de l'individu par rapport à son propre soi qui lui permet de créer sa place.* »

Cependant, le projet *Le Monstre* réalisé, en 2010, par le plasticien Xavier Veilhan à Tours soulève deux questions immédiates pour Jean-Paul Fourmentraux. D'une part, celle de la représentativité. « *Il y a une inversion de la procédure habituelle de la commande publique même si elle n'est pas toujours déconnectée du contexte dans lequel l'artiste intervient. L'initiative émane d'un noyau restreint qui doit porter le projet et convaincre un public plus large – celui qui n'a pas été partie prenante et qui est donc un non public – devant recevoir une œuvre dans l'espace public sans connaître son histoire, le protocole des nouveaux commanditaires et ses conditions.* » Et d'autre part, celle du « faire public » qui est aussi important que « le faire œuvre ». « *On voit bien que le noyau se construit en même temps que l'œuvre qui devient la propriété des commanditaires qui l'ont initiée, c'est pour cela qu'elle échappe en partie au modèle du marché, ou à celui du musée. Elle est hors les murs et hors du système économique traditionnel du monde de l'art. Ce qui présente un avantage certain : celui d'adresser l'œuvre à des publics non initiés. Mais aussi un inconvénient majeur : celui de la reconnaissance du point de vue artistique par le monde de l'art et la critique qui perçoivent mal la richesse de la dynamique qui a présidé à l'existence de l'œuvre.* »

DE L'ART À LA CULTURE, INSCRIPTION SOCIALE DES PRATIQUES : POUR QUOI FAIRE ?

Plus que de céder aux nostalgies et imprécations « *qui postulent toutes une unité perdue ou une unité à instaurer ou à restaurer que ce soit sous la forme d'un âge d'or, d'un passé à transmettre, d'un supplément d'âme ou d'une idéologie à imposer, voire d'une utopie*, souligne Christian Ruby, *il s'agit davantage d'interroger les forces dont nous disposons, susceptibles de nous dégager des assignations culturelles du temps auxquelles on veut nous consigner (...)*. Afin de prendre la distance critique nécessaire et rouvrir du possible. « *Voir comment «Art et Culture» loin de s'opposer, de se battre à l'intérieur d'une quelconque hiérarchie, se complètent et ne peuvent exister l'un sans l'autre* », résume Benoît Hennaut, administrateur de Latitudes contemporaines. Comment « *l'art s'épanouit par la culture et en culture* », ajoute Christian Ruby. C'est donc tout naturellement que nos regards se tournent vers les artistes et pratiques artistiques hors les murs de la Culture, amateurs, indépendants qui creusent un chez soi social et politique dans la Cité. Trois témoignages, trois manières de faire progresser la tolérance, le dialogue dans le respect des différences et de susciter le désir de vivre et de créer ensemble.

C'est avec précision que Claire Hannecart, doctorante en Sociologie à l'université de Lille, explore le processus de création et le principe de collaborativité dans le domaine des pratiques musicales en Région Nord-Pas-de-Calais. À travers l'analyse de plusieurs trajectoires biographiques, marquée par une soif de liberté et un pragmatisme qui leur sont propres ainsi que par le *do it yourself*, elle remarque que ces pratiques artistiques sont traversées par des valeurs inaliénables plus importantes que le succès lui-même, telles que la sincérité et l'authenticité. « *Les fondements de la démarche artistique se situent en premier lieu dans la rencontre avec l'autre, dans sa complexité pour explorer ensemble des modes de vers, des émotions et le plaisir de la convivialité. Les perspectives rappellent l'importance des droits culturels des individus dans toute leur diversité, l'importance aussi de porter ces expressions comme ressources de sens et de valeurs contre la conception libérale du sujet moderne. Elles poussent à penser le sujet comme interdépendant et responsable. À travers la reconnaissance de ces pratiques, l'Art garantit les conditions de la vie commune, l'épanouissement de soi d'un groupe à l'autre. On est dans l'élaboration d'une culture commune en créant de nouvelles relations sociales.* » Apparaît très rapidement pour le meilleur le « Bien vivre » aristotélicien¹¹ subordonné au plaisir que l'on prend à être ensemble.

Œuvrant sur le territoire de Henin-Baumont – ancien bassin minier dévasté par le chômage – depuis six ans, Stéphane Gornikowski, directeur de la compagnie artistique la Générale d'Imaginaire¹², relate la genèse du projet culturel collectif et intergénérationnel *Dessert d'avenir* mené avec le Centre culturel l'Escapade autour de l'élaboration d'un dessert conceptuel géant à l'image de valeurs d'avenir des différents participants. Une démarche citoyenne réalisée à partir d'ateliers de cuisine dans les différentes Maisons de Quartier de Beaumont, Thorez, Darcy ou Kennedy pour déconstruire les représentations communes, amener les personnes à une réflexion participative et citoyenne sur le monde qui les entoure, dans un but de trans-

formation sociale espérant provoquer une reprise de confiance dans la politique. Il note combien il est difficile de s'inscrire socialement dans la durée, soulevant in fine la question de la responsabilité des institutions et des politiques culturelles.

Poursuivant cet effort d'élargissement, le danseur et chorégraphe Thierry Thieû Niang travaille depuis des années sur des manières alternatives d'aborder la question « *du corps empêché d'Art et de Culture* » dans la danse. Lors d'ateliers, il invite ceux qui n'ont habituellement pas accès à cette forme d'art à découvrir « *l'expression du mouvement et des corps* ». Hôpitaux, maisons d'arrêt, écoles ou encore maisons de retraite, il creuse d'autres lieux, d'autres corps, d'autres relations pour dévoiler d'autres codes de la danse. Il évoque sa re-visitation du *Sacre du Printemps* de Igor Stravinsky avec des seniors âgés de soixante à quatre-vingt-dix ans « *comme une longue conversation sensible sur le temps, la mémoire, le corps qui vieillit* ». « *Ça les a déplacés. Aujourd'hui, ce sont des corps qui se touchent, qui se montrent. Ça m'a déplacé. Ils m'ont amené à re-questionner mon propre désir, l'histoire de l'art, du monde et la mienne.* » Il évoque aussi *Personne(s)*, le projet-quartier du théâtre Les Tanneurs qu'il a mis en scène avec les habitants de la Rue des Tanneurs dans les Marolles à Bruxelles. « *Le théâtre devient un travail de participation important où trois générations se réinventent dans leurs rapports entre elles, dans leurs peurs, mais aussi dans leur désir de rencontres apprivoisant un «en commun».* » Échangeant des questions et non des réponses, « *une posture indispensable, essentielle pour la justesse de l'aventure* », appuie-t-il.

Autant d'expériences hybrides et duratives qui nécessitent un engagement humain et professionnel fort car difficilement reconnues par les institutions et financées de manière très aléatoires (pour ne pas dire « pas »).

QUELLES GARANTIES LA LIBERTÉ DE CRÉATION DONNE-T-ELLE À LA DÉMOCRATIE? ET INVERSÉMENT? DANS QUELLE RELATION D'INCLUSION ET DE CONSÉQUENCE AVEC LES DROITS FONDAMENTAUX ?

Créer en toute liberté. Oui. Mais pour affirmer la liberté. De l'élu qui décide d'interdire de son propre chef l'entrée d'une exposition aux moins de dix-huit ans, aux demandes de censure d'œuvres émanant d'associations d'extrême droite ou de protection de l'enfance confondant la fiction avec la réalité, la littérature, les arts plastiques, la chanson et le cinéma sont, depuis les années 2000, passés au crible des opinions religieuses, morales ou politiques de tout un chacun. Mais les arts doivent-ils être soumis à des diktats aussi divers qu'étrangers à leur domaine? Comment définit-on la liberté de création? Y a-t-il des limites acceptables telles que la vie privée ou le droit à l'image? C'est à toutes ces questions qu'Agnès Tricoire¹³ répond en analysant les faits avec un sens aigu du détail et en captant aussi et surtout toutes les dimensions cachées des dérives¹⁴. Elle pointe un certain retour à l'ordre moral dont le délit de blasphème (qui n'existe pas en droit français contrairement au droit anglais ou droit autrichien) ou celui d'outrage aux bonnes mœurs (pourtant disparu du Code pénal français) sont les marques les plus visibles... En prenant appui sur de nombreux exemples tels que les manifestations pour empêcher les représentations des pièces *Golgotha Picnic* de Rodrigo Garcia

¹¹ L'homme est heureux quand il réalise ce pour quoi il est fait et réaliser ce pour quoi il est fait, c'est le devoir de l'homme, car c'est ce que lui prescrit la raison.

¹² La Générale d'Imaginaire est un collectif situé au croisement de la création artistique et de l'éducation populaire. Elle cherche à égayé la vie, à fabriquer de la relation, à faire entendre toutes les voix du monde et à partager le pouvoir d'agir. Elle porte cette volonté à travers de multiples formes artistiques et culturelles autour des arts de la parole (écriture oralisée, slam, poésie, conte) et d'autres pratiques (musique, arts plastiques, architecture, cuisine, radio...). Créée par les pionniers du slam dans le Nord-Pas-de-Calais, elle rassemble une quinzaine d'artistes-intervenants, auteurs, musiciens, comédiens, vidéastes notamment.

¹³ Agnès Tricoire est avocate au barreau de Paris, spécialiste en droit des propriétés intellectuelles et déléguée de l'Observatoire de la liberté de création (Ligue des Droits de l'Homme).

¹⁴ Agnès Tricoire, *Petit traité de la liberté de création*, Paris, La Découverte, 2011.

¹⁵ Crucifix en plastique baigné dans de l'urine et du sang. « *Au nom de ses convictions catholiques, Andrés Serrano a voulu protester contre le sort réservé aux personnes infectées par le virus du Sida en réunissant les humeurs du corps dans une dimension mystique*, précise Agnès Tricoire. *Il y a eu un contresens de lecture de l'œuvre. Bien évidemment chacun est libre de contester la proposition que fait l'auteur. Mais empêcher les gens d'aller voir une œuvre et la détruire n'est en aucun cas admissible dans une démocratie.* »

♦♦♦

et *Sur le concept du visage du fils de Dieu* de Romeo Castellucci – jugées toutes deux « blasphématoires » et « christiano-phobes » – ou la destruction de l'œuvre *Immersion Piss Christ*¹⁶ de Andres Serrano, l'avocate plaide la liberté : le public est libre d'entrer en contact (ou non) avec une œuvre sans que l'on pense à sa place. « *Il n'y a pas une lecture d'une œuvre mais plusieurs, insiste-t-elle. Toutes sont subjectives. Il n'y a aucune raison d'en privilégier une. Les œuvres doivent susciter le débat critique. Un citoyen ne doit pas penser pour nous. Juger pour nous. Nous sommes tous capables de juger une œuvre.* »

Et autrement dit par Christian Ruby, si on se réfère aux notions de « spectateur » et de « public », la confrontation à une œuvre est essentielle. « *On ne naît pas spectateur, on le devient. Ce devenir spectateur est le résultat d'une formation à des regards, des auditions, des lectures et des formes de jugements, par les œuvres elles-mêmes et par la confrontation avec les autres. (...) Devenir spectateur (ou regardeur ou "spectateur") c'est apprendre à se déprendre de son éducation esthétique ; à se déprendre de l'idée qu'un sens existerait préalablement à l'action humaine ; à se déprendre de son « moi », afin de s'ouvrir à l'effort d'une confrontation. Voilà qui revient à saisir « spectateur » par une trajectoire dans/de la culture et des arts. Et cette trajectoire en se multipliant donne lieu à des multitudes de trajectoires qui s'inclinent les unes vers les autres, rendant possible des compositions (le public ?). Une composition qui ne peut s'appuyer sur rien, qui n'énonce pas une communauté existante, ni désœuvrée, mais une communauté sans cesse à faire et à refaire. Ces propositions appellent le spectateur (auditeur, lecteur) à des exercices de soi momentanés et sans cesse à entreprendre à nouveau.* »

À la vue de toutes ces dérives stupéfiantes, Agnès Tricoire cerne les contours d'une liberté de création qui n'est prévue par aucun texte de loi français et qui s'enracine dans la liberté d'expression consacrée à l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Celui-ci ne fait pourtant aucune référence aux œuvres ou à l'art, voir même s'en distingue puisque les arts ne sont pas simplement des discours. Est-ce qu'un artiste peut tout dire, tout exprimer ? Où s'arrête sa liberté d'expression ? L'avocate répond par l'affirmative « *à la condition de ne pas porter atteinte à une personne particulière. Les normes morales sont faites pour être contestées, débattues. Il en va de la Démocratie.* » Toutefois, « *l'autonomie de l'œuvre ne signifie pas que l'on puisse, dans une douce insouciance, verser dans une apologie acritique des œuvres qui permettrait de les dédouaner du message politique qui peut y être inscrit sous prétexte d'art* », précise l'avocate (...) *Quand l'humoriste Dieudonné a remis le prix de l'infréquentabilité à l'historien négationniste Robert Faurisson sur la scène du Zénith à Paris en 2008, il a été poursuivi pour « injure raciale ». J'ai plaidé contre lui, j'ai déconstruit son recours à la liberté de création. J'ai expliqué au tribunal que c'était de la truanderie, que tout était construit pour que le public soit complice du réel (et non de la fiction) des théories de Robert Faurisson. Que la représentation sur scène du personnage du rescapé qui remet le prix était destinée à montrer que les rescapés des camps de concentration étaient de faux rescapés et que le génocide n'avait pas eu lieu. Le but de la fiction était de faire croire au réel. Et quand on instrumentalise la fiction, on ne peut pas faire n'importe quoi.* »

Persiste un grand flou juridique malgré une grande résistance judiciaire. De quoi disposent les juges pour condamner une œuvre d'art ? Comment constituer le délit ? Une œuvre mérite-t-elle débat ou poursuite pénale ? « Montrer » est-ce en faire l'apologie ? « *Les juges confrontent leurs jugements de goût à un interdit de contenu*, clarifie Agnès Tricoire. *Et le résultat de cette confrontation très complexe est qu'ils ont tendance à botter en touche et à utiliser des critères qui n'existent pas dans la loi pour refuser de sanctionner des œuvres. C'est très intéressant car il y a actuellement une vraie créativité jurisprudentielle (...) Au niveau de la cour européenne, il y a un vrai débat sur l'existence ou non d'une liberté de création spécifique aux œuvres.* »

Au fil des différents échanges vient une question importante : « Est-ce que l'argument (ou le critère) de la fiction tient toujours quand une performance est réalisée dans l'espace public ? » « *Les problèmes viennent souvent du défaut de médiation : le public n'est pas nécessairement averti qu'il a affaire à une représentation artistique et non à un événement réel. La question de l'entrée de l'art dans l'espace public ne concerne pas seulement la performance, mais toute forme d'art : des images, du texte etc. L'art qui sort des lieux qui lui sont réservés se confronte à la question démocratique. Et dans les réponses démocratiques, il y a des refus qui doivent être entendus. Mais le refus ne doit pas empiéter sur la liberté d'autrui. Quand certains élus décrochent des œuvres, les tribunaux administratifs constatent qu'il y a une atteinte aux droits de l'auteur, ils condamnent les censeurs. Et le motif des dommages et intérêts est toujours le même : le fait que le public ne peut pas voir une œuvre constitue une atteinte à l'honneur et à la réputation de l'artiste. Cette réponse est constante et très rassurante. Il faut se battre pour que la liberté soit respectée. Et en l'occurrence, la loi c'est la liberté* », conclut Agnès Tricoire.

Subsiste toujours la nécessité d'ouvrir de nouveaux horizons pour mieux s'accommoder du monde, l'interpréter et en faire bon usage. « *Nous avons voulu sortir de France*, prévient Benoît Hennaut, *mais nous n'avons pas souhaité aller trop loin pour confronter Art et Démocratie. Il aurait été trop facile, en effet, de s'attaquer à la situation des artistes en Chine même si cela est aussi nécessaire. Trop facile parce que trop lointain de nos réalités et responsabilités les plus immédiates. Nous avons donc préféré nous attarder sur les contextes tunisien et hongrois où les discriminations et la question de la liberté de création se manifestent très violemment. Et les contextes espagnol et hollandais où le climat est très inquiétant.* » Sans doute parce que « *la culture constitue pour chacun une manière de construire son existence afin d'apprendre à se tenir debout en toutes circonstances, à dire et se dire, s'ouvrir aux autres (...), explique Christian Ruby. La culture devient alors une tâche infinie, puisqu'elle n'a d'autre objet que de susciter l'enthousiasme pour des mondes à construire, fût-il accompagné par le doute, mais jamais par le ressentiment. La culture fabrique des dispositions pour que nous nous confrontions à des mondes dans lesquels les existences puissent s'amplifier solidairement et non se disloquer, ou se perdre dans l'utile.* »

Des prises de paroles engagées nous permettent d'y voir plus clair, mettant en exergue toutes les formes d'expression

actuelles de la censure de la liberté de création. Elles sont toutes là : institutionnelles, financières, médiatiques, violemment intimidantes mêmes. Inquiétants portraits...

Actuellement la Hongrie connaît des réductions drastiques de subventions. Le gouvernement nationaliste de Viktor Orban s'immisce dans le secteur culturel en contrôlant les médias et la nomination des nouveaux directeurs à la tête des principaux lieux. Il veut faire table rase du passé et se justifie en insistant sur la nécessité de restaurer une confiance nationale mise à mal par l'ancien régime communiste. Nationalisme et patriotisme font leur grand retour. Ainsi, en 2010, deux personnalités néofascistes et antisémites, Györner Dörner et Itsvan Csurka¹⁶, ont été nommées à la tête du nouveau Théâtre de Budapest. György Szabo, directeur du Trafo, lieu incontournable en Europe de l'Est dans la promotion des arts de la scène contemporains, n'a pas été reconduit, pour ne pas dire « limogé » après plus de dix années couronnées de succès à la tête de l'institution. Lui a succédé la chorégraphe Yvette Bozik qui souhaite promouvoir les chorégraphes hongrois. La grande difficulté est la désorganisation du secteur culturel hongrois, il est vulnérable et en proie à de multiples stratégies individuelles ou affiliations politiques. L'ancien directeur espère l'aide de l'Union européenne. « Nous avons plus foi en l'Europe qu'en notre propre pays pour empêcher ce qui se passe. Nous avons seulement deux ans pour agir (avant les prochaines élections), sortir de l'impasse et aller de l'avant. La clé serait, à mon sens, de se débarrasser du financement public au profit du financement privé. » « L'Union européenne est un espace qui garantit l'État de droit. Et aujourd'hui, la seule limite opposée au gouvernement de Viktor Orban est la trop grande transgression de l'État de droit », déplore Pascal Brunet, directeur du Relais Culture Europe. En creux, l'aveu d'une certaine impuissance ou le refus de prendre position ? En Catalogne, un mouvement avait permis la création du conseil des arts de Catalogne et avait, en son sein, délégué au secteur culturel indépendant plus de pouvoir afin de planifier et mettre en œuvre des politiques culturelles pour la Communauté autonome. Aujourd'hui sous couvert de la crise, la Catalogne, l'Espagne connaissent elles aussi des coupes budgétaires sans précédent en matière culturelle et une réorientation de leur politique culturelle. Ainsi le conseil d'administration du conseil des arts n'a, aujourd'hui, plus de représentants du secteur indépendant mais seulement des personnalités issues du monde politique. L'alibi économique justifie le retour de l'expression de l'arbitraire au cœur de la démocratie frappée aujourd'hui d'une inquiétante fragilité dans le silence assourdissant des acteurs et opérateurs culturels. C'est le règne de l'omerta. « Chacun tremble de perdre ses subventions. Toute idée de communauté semble avoir disparu au profit d'un individualisme forcené qui cautionne la censure financière de la création », regrette Marta Oliveres, directrice de production à Barcelone. Pour sa part, le journaliste néerlandais Bas Heijne témoigne et insiste sur le retour de la censure aux Pays-Bas à cause des politiques qui s'enracinent dans l'identité. Il met en garde contre l'indifférence, la paresse du secteur culturel qui ne protège pas ses droits acquis. La grande difficulté est d'arriver à contrer le discours populiste, nationaliste. Pour le journaliste, un seul échappatoire, celui de redéployer le discours symbolique afin

de saisir le sens du sensible et de comprendre la réalité. D'expliquer à nouveau pourquoi l'Art et la Culture sont si importants dans le développement social. « Il y a une immense indifférence concernant la Culture, commente Joëlle Zask. Et les personnes n'identifient même pas ce que représentent une culture ou les arts dans leur propre vie. (...) Par exemple, il y a une immense désaffection à l'égard des arts contemporains jugés souvent « inutiles », « superficiels » ou « décadents ». De quelle manière la critique de l'Art nous rend sensibles à ce que font les arts dans notre société, ce en quoi ils sont indispensables. Et dans quelle mesure, ils rendent perceptible et urgente la question publique des arts (...) »

À bâtons rompus, Zakia Hamda, productrice indépendante à Tunis, nous fait pénétrer par *flash-back* dans le présent des artistes tunisiens, dans leur terreur quotidienne, soumis à une volonté politique implacable de faire taire, de « supprimer l'autre ». Arrestations, intimidations, interdictions, agressions physiques et verbales se multiplient, depuis un an, dans un contexte où l'émergence d'une révolution à vocation démocratique cristallise, aujourd'hui, des positions très conservatrices. « En avril 2011, le réalisateur Nouri Bouzid est agressé en pleine rue par un agresseur qui lui assène un coup sur la tête avec une barre de fer, rappelle la productrice. En juin 2011, l'un des principaux cinémas de Tunis, l'Afric'art est attaqué par un groupe de fondamentalistes religieux lors de la manifestation culturelle « Touche pas à mes créateurs » organisée par un collectif d'intellectuels et d'artistes pour dénoncer les atteintes à la liberté d'expression en Tunisie. Devaient être projetés les films En attendant Abou Zaid du syrien Mohamed Ali Atassi et Ni Allah ni maître de la tunisienne Nadia El Fani. En mai 2012, le patron de la chaîne de télévision Nessma est condamné à payer 2600 dinars (environ 1200 euros) pour avoir diffusé le film Persépolis de Marjane Satrapi et porté « atteinte au sacré » etc. Les artistes n'ont bien sûr pas le monopole des agressions. Je ne parlerai pas des noirs, des homosexuels etc. Cela serait trop long. » Des violences inouïes qui, en se répétant, semblent s'enraciner et se transformer en des tendances, lesquelles risquent de devenir des processus irréversibles.

Ce que laisse apparaître la conversation via skype avec la chorégraphe tunisienne Nawel Skandrani lorsqu'elle évoque les incidents survenus lors de la manifestation annuelle le Printemps des arts à la Marsa et les violences consécutives qui ont éclaté aux quatre coins de la Tunisie, c'est la sidération de la douleur, du trop plein face à la désorganisation et à l'hyper-individualisme des artistes (encore) confrontés à ces difficultés. Un témoignage direct sans fards qui nous laisse littéralement interdits, sous le choc. Nous sommes remués par les (nos) complexités passives.

« La censure est un phénomène extrêmement pervers, explique Donato Giuliani, responsable du Pôle Coopération culturelle internationale au sein du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, parce qu'il y a la question de la division du travail à l'intérieur même du phénomène. Pour la combattre, il y a des prises de conscience à avoir à tous les niveaux de décision. Il y a la question collective et la question de la gestion intelligente de l'individu. La question des droits culturels et de la dignité (...) ».

Il y a, certes, une part irréductible d'incertitude mais cela ne

¹⁶ Itsvan Csurka, administrateur du Théâtre de Budapest, est décédé le 4 février 2012.

17 Jean-Gabriel Carasso, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, est auteur et réalisateur. Élève de l'école Jacques Lecoq, collaborateur d'Augusto Boal, il a été comédien et metteur en scène. Il a enseigné à l'Institut d'études théâtrales (Paris-III Sorbonne Nouvelle) et au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris. Il a dirigé l'Association nationale théâtre et éducation (anrat) de 1987 à 1999. Il dirige maintenant l'Oïzeau rare, association de recherche culturelle, et collabore avec l'Observatoire des politiques culturelles. Il a écrit notamment *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ?* manifeste pour une politique de l'éducation artistique et culturelle, éd. de l'Attribut, 2005 et de *Art, culture, éducation au cœur d'une passion* (entretiens), éd. Lansman, 2008.

18 Jean-Gabriel Carasso, *Quand je serai ministre de la culture*, Paris, édition de l'Attribut, 2012.

19 Qui regroupe les élus de la culture et de l'éducation des différentes collectivités territoriales européennes.

20 Bureau de production spécialisé dans le domaine du spectacle vivant basé à Paris.

21 Centre de ressources et de pratiques artistiques pour le partage de la culture basé à Valenciennes.

doit pas nous empêcher d'explorer des voies qui pourraient nous permettre d'éviter la catastrophe vers laquelle on court. Agnès Tricoire affirme l'impératif de l'action. Elle propose de « *construire un lieu d'échanges, d'expression pour militer, réagir. S'en prendre directement aux artistes est le pire qui puisse arriver. Mais la question commune est bien la place de l'Art dans la société. Est-ce qu'on l'accepte ou non ?* » Le consensus s'accorde. Maria-Carmela Mini se dit solidaire d'une telle initiative. Marie-Pierre Bresson, adjointe au Maire de Lille Martine Aubry et en charge de la coopération décentralisée et à la solidarité internationale précise combien les libertés d'aller et de venir, de créer, de penser sont au cœur des préoccupations et de la politique actuelle de la ville de Lille.

QUELLE TRADUCTION POLITIQUE EN MATIÈRE ARTISTIQUE ET CULTURELLE ?

C'est l'opportunité aussi de faire le point avec Jean-Gabriel Carasso¹⁷ sur la question de l'éducation artistique qui nous préoccupe toujours de manière très insistante. Derrière le titre provocateur de son ouvrage *Quand je serai Ministre de la Culture*¹⁸, il s'interroge quant aux enjeux des politiques culturelles en France. Quelles sont les différences entre enseignement et éducation ? « *L'enseignement, c'est transmettre un savoir constitué. Tandis que l'éducation, c'est ce qui permet l'individuation et la socialisation.* » Quel est le sens de l'éducation artistique ? Quelles valeurs sont à l'œuvre à travers l'éducation artistique ? « *Le combat pour l'intégration des pratiques artistiques dès la petite enfance est projet fondamentalement politique, souligne-t-il. Si on veut des citoyens qui contribuent à une démocratie en mouvement.* » La question de l'éducation artistique et culturelle en France est une question récurrente. En raison de la crise culturelle et du système éducatif « *basé sur la transmission des savoirs négligeant les sensibilités et émotions*, après l'idéal de la Culture pour tous, un seul aveu : celui de la Culture pour quelques uns. *Il s'agit avant tout de livrer la bataille de l'imaginaire, pour eux, pour nous. L'éducation, c'est la transmission tandis que la Culture, c'est le partage. Mais que partage-t-on avec l'autre, avec nos enfants ? Dans un monde fragmenté, comment fait-on société ?* », interpelle-t-il. L'éducation artistique est un des éléments de réponse. Et on ne peut parler d'éducation par l'art sans la pratique. Pourtant « *la plupart des politiques culturelles se préoccupent plus d'aides à la création ou à la diffusion que de sensibilisation, d'éducation, de recherche et de formation* », constate-t-il. « *Une politique culturelle nouvelle devrait se défier des partages mécaniques*, ajoute Christian Ruby. *Elle devrait définir une manière de s'emparer des œuvres d'art et de culture, sous la forme d'une politique de l'appropriation (fréquenter, voir, écouter, dire et faire sans dilettantisme) qui ne serait pas une simple politique de la diffusion et de la mise à disposition. Ce devrait être une politique de la coopération interprétative entre les spectateurs, susceptible d'accentuer et de solliciter le passage de chacun du visible ou de l'audible au dicible et au partage du dicible. Et ainsi de faire pratiquer un esprit démocratique en appuyant la démocratie sur cette appropriation et la mise en partage du combat contre les assignations.* »

QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE LA PLACE DES ARTS DANS LES DÉMOCRATIES EUROPÉENNES ET AU SEIN DU PROJET DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Que peut l'Union européenne (UE) face aux différentes situations de détresse ? Peut-elle être un antidote ? « *Il faut formuler de la réponse politique*, explique Pascal Brunet, directeur de Relais Culture Europe. *L'UE ne peut pas s'imaginer sans compréhension de ce qu'elle est dans le monde et de ce qu'elle voudrait du rapport au monde. Comment peut-on imaginer une réponse européenne si nous n'avons pas au moins une réponse euro-méditerranéenne. Il est nécessaire d'identifier les jeux de force, les voies et les débats qui s'ouvrent, et de remettre à plat les grands chantiers politiques et symboliques. Nous devons imaginer en pleine crise budgétaire des états européens une réponse politique dans un monde très changeant, hyper-connecté et segmenté. Le monde artistique européen est aussi segmenté. Il ne connaît pas l'Asie, l'Amérique latine, l'Afrique. Il n'est donc pas en phase avec le monde. Il est nécessaire de voir comment une politique culturelle tient compte des flux migratoires, des rapports culturels avec ses voisins. Comment elle se définit sur les questions de production, d'éducation etc., comment elle se reconstruit sur un type de dialogue mondial qui s'est terriblement aggravé. Es-ce qu'on veut toujours une Europe où la règle est la loi du plus fort ? Est-ce qu'on peut tempérer un PIB qui, aujourd'hui, va de 1 à 16 au sein de l'UE ? Est-ce que c'est tenable ? Est-ce qu'on peut instaurer ce que préconisait Jacques Delors « une compétition pour être dynamique et une collaboration pour être fort ». Sommes-nous capables de donner un sens à ce que veut dire une démocratie pluraliste, des droits individuels, une économie sociale de marché en Europe, dans un secteur (culturel) où on parle peu d'argent, d'économie et encore moins d'économie redistributive. Il n'y a pas de réponse, les lieux de débats existent. Il faut mettre en perspective. La Culture est un outil de sortie de la crise. » Le salut est une affaire de volonté. Roger Tropéano, président du réseau « Les Rencontres¹⁹ » nous invite à nous interroger sérieusement sur la démocratie participative : « *Comment les citoyens peuvent faire dévier le cours des événements et éviter qu'on aille droit dans le mur ?* » Et sur le rôle déterminant que peuvent jouer les collectivités territoriales dans le débat.*

Au terme des deux journées, c'est aux nouvelles générations de livrer leurs impressions et réflexions. « *Nous en ressortons avec encore plus de questions*, concèdent Julie Roy, assistante de production et diffusion au sein d'Extrapolé²⁰ et Manon Brunet, médiatrice à l'association Interleukin²¹. *C'est même frustrant. Mais cela nous force à réfléchir sur nos pratiques, sur comment réintroduire l'Art et la Culture dans la Cité. Et surtout sur la nécessité de débattre afin d'être une force de co-création pour changer le regard, cesser d'être dans une logique de résultat alors que nous devrions pouvoir faire nos propres expériences. Et ne pas céder à l'autocensure.* » Peu importe. Leurs rêves et détermination les transportent. Elles n'abandonneront pas.

La catastrophe n'est peut-être pas inéluctable, seulement probable. Peut surgir encore l'inattendu. Comme le dit avec malice le journaliste Bas Heijne : « *Il fallait espérer des temps intéressants et il est donc temps de s'en saisir.* » Alors saisissons-nous dans un rapport de confiance absolue. Dépris de soi, inventons une autre manière de voir et de dire. De « se tenir debout » dans la multiplicité des mondes. ■